

innovation
Innovation
sociale
sociale



et territoires

↘ quels défis
pour demain ?

Vendredi
→ **25 novembre 2011** + Pessac Cinéma Jean Eustache

Dossier de presse

ATIS - La Fabrique à Initiatives
156 avenue Jean Jaurès
33600 Pessac

Jérémy Brémaud - Responsable
06.17.28.25.66
jbremaud@fabriqueainitiatives.org



innovation
Innovation
sociale
sociale

et territoires

quels défis
pour demain ?

Communiqué de presse

Le vendredi 25 novembre 2011

Cinéma Jean Eustache - Pessac

Innovation sociale et territoires : Quels défis pour demain en Gironde ?

L'association ATIS, porteur du dispositif pilote « La fabrique à initiatives » en Gironde, propose une journée de réflexion afin de répondre à la question suivante : **Quelles solutions peuvent apporter les acteurs de l'économie sociale et solidaire aux enjeux et aux problématiques territoriales de demain ?**

Cette journée d'échanges, de travail et de réflexion permettra de faire émerger les nouveaux besoins sociaux et économiques des territoires en Gironde. Face aux constats posés, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire imagineront des solutions et les projets innovants de demain.

Cette journée se divisera en 2 temps forts :

1er temps fort :

Des ateliers de réflexion et de travail regroupant des acteurs et des experts de la société civile et de l'ESS autour de 4 thématiques :

La mobilité : Quelles sont les problématiques actuelles des territoires autour de la mobilité ?

La commercialisation en circuits courts : Comment faire pour que la commercialisation de produits en circuits courts prenne une part plus importante sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux ?

La RSE : Quels services développés par des entreprises sociales permettraient de créer de l'emploi et de l'activité économique tout en répondant aux engagements RSE des entreprises ?

Le secteur sanitaire et social : Quelles sont les problématiques d'aujourd'hui et de demain du champ sanitaire et social ?





Communiqué de presse

2e temps fort :

Une table ronde regroupant des acteurs locaux et des experts nationaux afin de traiter la question suivante :

Quelles solutions peuvent apporter les acteurs de l'économie sociale et solidaire aux enjeux et aux problématiques territoriales de demain ?

Il s'agira non pas de commenter des expériences déjà efficaces dans différents secteurs ou régions mais bien d'imaginer quelles pourraient être les nouveaux besoins, les problématiques émergentes sur lesquels les acteurs de l'ESS pourraient se mobiliser et imaginer des solutions innovantes.

Les réflexions porteront également sur les leviers à mettre en œuvre pour faciliter l'identification des besoins non satisfaits par les entreprises de l'ESS ainsi que sur les outils à inventer pour favoriser le développement de ces structures.

Seront présents à cette table ronde :

- Alain Philippe, Président de la Fondation MACIF,
- Jérôme Faure, Chef de la Mission Innovation, Expérimentation Sociale et Economie Sociale à la Direction Générale de la Cohésion Sociale,
- Adelphe de Taxis du Pouet, Responsable du Pôle Agir Pour l'Emploi à la Caisse des Dépôts et Consignations,
- Bérénice Vincent, Vice-Présidente du Conseil Régional à l'économie solidaire et l'innovation sociale,
- Franck Maurras, Elu à la CUB, en charge de l'économie sociale et solidaire,
- Hugues Sibille, Vice Président du Crédit Coopératif.

>> À l'issue de cette journée le territoire disposera de nouvelles pistes et de projets innovants pour mieux répondre aux besoins des hommes et des femmes de Gironde.

Contacts Presse :

- **Jérémy Brémaud : 06.17.28.25.66** - 09 79 72 71 94

Responsable ATIS - La Fabrique à Initiatives // jbremaud@fabriqueainitiatives.org

- **Jean-Luc Maurin : 06 67 32 37 90** // 05 56 81 01 11

Jeanluc.maurin@otempora.com

innovation
Innovation
sociale
sociale



et territoires :

quels défis
pour demain ?

La Fabrique à Initiatives anime des réseaux d'acteurs susceptibles de répondre aux besoins sociaux non satisfaits et des opportunités de marchés pouvant générer la création d'entreprises sociales.

Portée par ATIS en Aquitaine, la Fabrique à Initiatives s'appuie sur l'ensemble des ressources et compétences du territoire pour concrétiser des projets entrepreneuriaux socialement innovants, viables et pérennes.

ATIS a pour mission d'explorer ces hypothèses, d'étudier leur faisabilité et d'accompagner leur concrétisation.

C'est pourquoi ATIS vous propose au cours d'une journée d'étude et de réflexion de réunir les acteurs impliqués dans l'innovation et le développement socio-économique du territoire afin de partager leurs constats, leurs préoccupations, leurs réussites et leurs initiatives...

Vendredi 25 novembre

9h00 -9h30

Accueil et présentation de la démarche
« Fabrique à Initiatives » en Aquitaine
(animé par Jérémy Brémaud et Elise Depecker)

10h00 -12h30

Ateliers de réflexion :
« les défis et les enjeux sociétaux de nos territoires »

au choix :

Atelier 1 : « mobilité »

Quelles sont les problématiques des territoires autour de la mobilité ?

Atelier 2 : « sanitaire et social »

Quelles sont les problématiques d'aujourd'hui et de demain du champ sanitaire et social ?

Atelier 3 : « commercialisation en circuits courts »

Comment faire pour que la commercialisation de produits en circuits courts prenne une part plus importante sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux ?

Atelier 4 : « RSE »

Quels services développés par des entreprises sociales permettraient de créer de l'emploi et de l'activité économique tout en répondant aux engagements RSE des entreprises ?

12h30 -14h30

Buffet

14h30-17h00

Table ronde :
**« Quelles solutions peuvent apporter
les acteurs de l'économie sociale et solidaire aux problématiques de demain »**

Synthèse de la journée et ouverture du cocktail

Par Jean-jacques Benoit, Maire de PESSAC

Quels défis pour demain ? Atelier n°1

Territoires et mobilité

Les questions sur la mobilité répondent à des problématiques globales (lutte pour la préservation de l'environnement, fin des énergies fossiles, droit à se déplacer) et à des problématiques locales (trajets domicile-travail, trajets domicile-points d'approvisionnement, congestion routière). Face à ces questions, il y a les réponses publiques (aménagement des réseaux de transport), les réponses privées (péages autoroutiers et bientôt routiers, location de voitures, aménagement de parkings, etc.) et les réponses citoyennes de l'économie sociale et solidaire.

Les préoccupations sont différentes en ville et en milieu rural. D'un côté, les élus cherchent à réduire la place de la voiture en ville, par un meilleur maillage des transports collectifs ou par le développement de la mobilité douce. De l'autre, la voiture reste, pour l'heure, le moyen de déplacement le plus souple en zone rurale, et est même indispensable pour les populations précarisées. Pour parvenir à répondre à l'ensemble des problématiques, il existe d'ailleurs des plans de déplacement urbains, mais pas en zones rurales, sauf à considérer les PDE (plans de déplacement d'entreprises) pour les salariés des entreprises situées en périphéries des grandes zones urbaines.

Dans cet ensemble de solutions, la mobilité douce se développe depuis une dizaine d'années, grâce à des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Par mobilité douce, on entend aussi bien l'utilisation du vélo, que l'auto-partage, le co-voiturage, ou les plates-formes de mobilité, voire les circulations pédestres (comme les pedibus pour les parcours des enfants entre leur école et leur domicile).

Quels sont les enjeux pour demain ?

Les transports doux répondent à de multiples enjeux au-delà de la diminution de la place de la voiture en ville et de la lutte contre la pollution.

D'abord les questions de maillage entre les différents types de transports : quelle intermodalité sera mise en place et avec quels acteurs, publics, privés et associatifs ?

Les grands opérateurs privés du transport intègrent désormais dans leurs réponses aux appels d'offres des services de transports doux, qui leur sont peu coûteux, mais écartent des acteurs associatifs.

Ensuite, quelle concertation sera mise en place pour assurer les meilleurs services et pour éviter la concurrence entre collectivités territoriales (comme à Rouen pour les vélos en libre-service) ?

Quels sont les modes de sensibilisation à privilégier ? Par exemple, les pedibus ou autobus pédes-tres, qui prennent place dans des plans de déplacement pour les établissements scolaires, avec le soutien de l'Ademe ou d'Oxalis Ecomobilité.

Comment prendre en compte la mobilité des personnes en situation précaire : gratuité des transports publics, services innovants, garages associatifs, plateformes de mobilité ?



Zoom sur...

En Gironde, la SCIC Autocool développe un service d'autopartage depuis 2001 sur la Communauté Urbaine de Bordeaux. Une équipe de 3 salariés permet aux 150 usagers de bénéficier du service grâce à 33 voitures réparties sur 24 stations.

<http://www.autocool.fr>



Quels défis pour demain ? Atelier n°2

Secteur sanitaire et social

Le secteur sanitaire et social est un vaste ensemble hétérogène, qui touche à la fois aux soins et à l'accueil des personnes âgées, à ceux des personnes handicapées, à l'insertion des personnes en difficulté, au logement social ou à la garde des jeunes enfants. La plupart des structures qui s'y rattachent appartiennent à la famille de l'ESS, mais on y trouve aussi des établissements privés et des organisations publiques. L'UNIOPSS (union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) qui regroupe la majorité des associations du secteur revendique 25 000 établissements et services médico-sociaux.

L'ESS, dont la mission première est de répondre à des besoins non satisfaits, y a développé de nombreuses innovations : mixité des ressources, invention de lieux intergénérationnels, prise en charge de populations démunies, accueil des populations immigrées, création de nouveaux métiers pour l'insertion, mise en place de nouveaux modèles économiques, etc.

Parmi les projets les plus innovants des dernières années, Siel bleu est une association née dans le Bas-Rhin, qui propose des sessions de sport aux pensionnaires des maisons de retraite. Elle propose aujourd'hui des prestations dans 2 500 établissements, avec un auto-financement qui s'élève aux trois-quarts ; certaines de ces activités sont prises en charge par l'assurance-maladie. De son côté, Mom'artre a déjà plusieurs antennes parisiennes. Il s'agit d'associations qui assurent la garde d'enfants après la classe, plutôt à destination de familles au portefeuille modeste et avec des animations assurées par des artistes en insertion.

L'importance du secteur sanitaire et social dans la préservation du lien social est primordiale. D'autant plus avec la montée du chômage et le vieillissement des populations. En regard de ces paramètres durables, l'ESS se trouve face à une crise des ressources. Publiques : les collectivités locales (et en particulier les départements en charge de l'action sociale) baissent leur prise en charge et rabotent les conventionnements qui permettent à des entreprises d'avoir des aides aux postes. Privées : dans certains secteurs, les sociétés privées préfèrent désormais travailler en direct sur les activités rentables, comme dans les services à la personne. L'ESS doit donc faire preuve d'encore plus d'imagination pour trouver de nouvelles ressources.



Quelles solutions ?

On voit apparaître en particulier des regroupements de structures ou des constitutions de groupes d'insertion. Par exemple, depuis 2004, à partir de l'association la Navicule bleue, à Oléron, s'est constitué un petit groupe pour l'insertion des personnes handicapées autour des métiers de la mer. Il comprend un Esat, une entreprise adaptée sous forme Scic, l'Atelier des gens de mer, une cabane-boutique et un restaurant ; le groupe devrait essaimer avec un nouvel Esat en Gironde en 2012.

Dans le secteur de l'insertion, on voit de même se constituer des ensembles. Ainsi le groupe Archer à Romans a développé un ensemble de structures, autour des métiers liés à la chaussure et désormais des services à la personne : entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprises d'intérim d'insertion.

Enfin, certaines structures font appel aux ressources de la finance solidaire. On pense en particulier dans le domaine du logement social à Habitat et humanisme ou EHD (Entreprendre pour humaniser la dépendance). Grâce au soutien de l'épargne solidaire, les deux coopératives financières parviennent à acheter ou réhabiliter logements très sociaux, centres de soins ou habitats intergénérationnels.



Quels défis pour demain ? Atelier n°3

Commercialisation en circuits courts

Quand on pense aux circuits courts, on imagine d'emblée les circuits courts alimentaires, que ce soit la vente directe à la ferme, sur les marchés ou les Amap. Mais aujourd'hui, ils ne se limitent plus à ce seul secteur. On parle aussi de circuits courts dans le secteur de l'énergie, mais aussi de la culture ou de la finance !

Caractéristiques des circuits courts :

Les circuits courts sont des initiatives de liens directs, avec un minimum d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs, mais aussi entre usagers et prestataires de services, entre mécènes et artistes ou entre épargnants et micro-entrepreneurs.

Leur deuxième caractéristique est d'être des initiatives militantes, citoyennes, qui s'inscrivent dans le mouvement de la consommation responsable. Les adhérents des Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) veulent trouver une alimentation plus saine, en même temps que favoriser le maintien d'une agriculture locale. Les clients de la coopérative Enercoop, fournisseur d'électricité « verte », veulent reprendre la main sur leur consommation d'énergie. Les citoyens, qui participent aux Amacca (associations pour le maintien des alternatives en matière de culture et de création Artistique), veulent donner une nouvelle chance à des artistes. Ceux qui épargnent dans des clubs de proximité, comme les Cigales ou les Clefe, veulent redonner du sens aux circuits financiers. On est dans la logique « penser global, agir local ».

Leur troisième caractéristique est bien clairement d'être dans la proximité. Les circuits courts sont sur la base d'une logique dite « bottom up », c'est à dire d'initiatives de terrain qui ont vocation à faire boule de neige. Ils participent à une relocalisation de l'économie. Une économie de proximité qui est désormais mise en avant par les collectivités territoriales : appui aux Scop non délocalisables et qui créent des emplois locaux par exemple.

Perspectives

De nouvelles filières de circuits courts ont sans nul doute vocation à rejoindre les pionnières. Certains parlent même déjà d'un commerce équitable Nord-Nord, montrant que d'autres formes de commercialisation et de distribution sont possibles.

Les secteurs qui peuvent être défrichés demain sont la santé, l'habitat ou le tourisme. Parmi ceux qui travaillent à ces nouveaux développements, on peut citer la CG Scop et la FN Cuma, mais aussi le mouvement des Villes en transition, qui souhaitent remettre en place des économies locales. Ils ne sont pas sans lien, avec les mouvements des monnaies locales, qui veulent aussi favoriser des activités et des initiatives citoyennes dans la proximité.

Du côté des pouvoirs publics, certains semblent partisans de les promouvoir sur leur territoire, quand d'autres se montrent plus méfiants. Au début des années 2000, les systèmes d'échanges locaux (SEL) ont été accusés par quelques tribunaux de favoriser le travail au noir ; en 2010, des Amap ont été sou-mises à des contrôles sanitaires ou administratifs, risquant d'entraver leur activité citoyenne.



Zoom sur...

En Gironde, l'association « Les Ptits Cageots » propose sur Bordeaux et sa périphérie des paniers bio et fermiers ainsi que des produits issus du commerce équitable. Elle renforce son action en termes d'utilité sociale par la dimension insertion qu'elle a développé.

<http://www.lesptitscageots.fr>



Quels défis pour demain ? Atelier n°4

RSE et entreprises sociales

La responsabilité sociale des entreprises ne s'impose à elles qu'à petits pas. En fait, il faut que des réglementations soient votées pour qu'elles prennent en compte des objectifs sociaux et environnementaux qui dépassent leur cœur de métier, mais qui impactent leurs parties prenantes (stakeholders), comme les clients, les riverains d'un site, les collectivités locales, les sous-traitants ou des associations.

Depuis la loi de 2001 sur les nouvelles régulations économiques, quelques contraintes s'imposent aux grandes entreprises, liées à la prise en compte de leurs parties prenantes. Les entreprises cotées en Bourse doivent aussi rendre public un rapport sur le développement durable. La loi Grenelle 2, votée en 2010, doit amplifier ces obligations de reporting pour l'ensemble des PME et des grandes entreprises, mais les décrets d'application n'ont toujours pas été publiés. On est aussi en attente d'une nouvelle directive européenne sur le sujet en 2012. Enfin, il existe depuis l'an dernier, une norme internationale ISO 26 000 sur la responsabilité sociale des organisations, qui devrait s'imposer rapidement.

Quels sont les enjeux pour demain ?

De nouvelles alliances se nouent entre entreprises privées et entreprises sociales. A l'intérieur des grandes entreprises, se développent des nouveaux marchés sociaux. Certaines ont abouti à des entreprises mixtes comme le social business Grameen Danone ou Schneider Electric (programme Bip-Bop de développement de business énergétiques dans les pays émergents).

Il existe simplement des partenariats commerciaux entre entreprises privées et entreprises sociales. Par exemple, dans les filières du recyclage, le groupe d'insertion Envie travaille avec Darty. Idem pour Triselec ou Juratri, qui travaille avec les groupes géants de la propreté. Dans le recyclage, mais aussi dans les services aux entreprises (conciergerie, crèche d'entreprises, gestion des espaces verts, nettoyage, fourniture de repas bio, achat de textiles équitables, tourisme citoyen, centre d'appels, télémarketing). Cela offre de nouvelles possibilités de débouchés pour les acteurs de l'ESS. Mais il ne faudrait pas que cette externalisation de certaines missions vers des entreprises sociales dédouane les grandes entreprises de leur RSE interne.

Il y a aussi des enjeux dans le recrutement. La RSE implique de recruter des personnes issues de la diversité ou des quartiers dans lesquels les sièges sociaux sont implantés. Adecco a ainsi noué des partenariats avec le groupe d'insertion Idées. De son côté, sous forme associative, Mozaik RH propose aux entreprises une nouvelle façon de recruter des jeunes issus des quartiers. Ce cabinet de recrutement veut favoriser la diversité.

Il faut aussi noter que beaucoup d'entreprises du secteur de l'économie sociale touchent depuis de longues années à la RSE sans la nommer ainsi. La gouvernance démocratique des Scop, la prise en compte des parties prenantes dans les Scic, ou l'intégration de travailleurs handicapés dans les entreprises adaptées font naturellement d'elles des entreprises socialement responsables.



Zoom sur...

L'entreprise sociale Wecena

L'entreprise sociale Wecena favorise la mise en relation des entreprises qui veulent favoriser le mécénat de compétences de leurs salariés (principalement des informaticiens) et des associations ou des ONG. Elle a été créée en 2009, au sein de l'incubateur d'entreprises sociales de l'Essec. Techniquement, Wecena est une plateforme informatique, qui gère les périodes d'inter-contracts dans les sociétés de services informatiques. Une demi-douzaine de grosses SSII sont en contrat avec Wecena pour des missions informatiques de courte durée dans des associations humanitaires (Bibliothèques sans frontières) ou des réseaux d'insertion (Ares).



Atis et «la fabrique à initiatives»



L'organisateur :

ATIS - La Fabrique à Initiatives

Jérémy Brémaud
Responsable
06.17.28.25.66
09 79 72 71 94
jbremaud@
fabriqueainitiatives.org

ATIS - La Fabrique à Initiatives
156 avenue Jean
Jaurès
33600 Pessac

ATIS en résumé

- Réalisation d'une étude d'opportunité d'implantation de «la fabrique à initiatives» en 2009/2010
- Création de l'association ATIS afin de porter « la Fabrique à Initiatives» sur le territoire.
- Objectif : développer les initiatives socio-économiques et en faire des projets entrepreneuriaux viables et pérennes.
- Les résultats attendus : 15 à 20 entreprises créées, 100 emplois à 3 ans

Les fondateurs

- L'AVISE
- La Fondation MACIF Sud-Ouest Pyrénées
- La Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations
- Aquitaine Active
- Le Conseil Régional Aquitaine
- La Communauté Urbaine de Bordeaux
- La Ville de Pessac
- La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine (CRESS)
- Le Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique (GARIE)
- L'Union Régionale des SCOP Aquitaine
- L'UNEA
- Le Crédit Coopératif
- M. Xavier NOËL

Le financement

Le lancement d'une « Fabrique à initiatives » suppose un financement de base pour couvrir les coûts de son fonctionnement ; des financements spécifiques seront par ailleurs recherchés pour chacun des projets « incubés » auprès de dispositifs et acteurs divers (dispositifs existants des collectivités territoriales ou des services déconcentrés, FDI, Fonds de confiance « régional » géré par Aquitaine Active, France Active, DLA, etc.)

Compte tenu de la dimension d'intérêt général inhérent au projet de la Fabrique à initiatives, les collectivités territoriales seront également sollicitées. Ce projet, domicilié sur la commune de Pessac, s'inscrit en effet dans une dynamique territoriale plus large, métropolitaine, girondine, voire aquitaine.



La fabrique à initiatives

Présentation du dispositif



De manière permanente, la « Fabrique » anime une démarche de sensibilisation et de communication vers les territoires pour identifier les besoins, « capter » et faire remonter les opportunités de marchés ou d'activités pouvant relever d'une entreprise sociale. Elle structure et anime un réseau de « capteurs d'idées » pour déterminer le porteur pertinent de l'initiative et l'accompagner dans la concrétisation du projet, en mobilisant les partenaires.

Le parcours classique de création d'entreprise

Pour créer une entreprise « classique », le porteur du projet commence généralement par définir son idée. Par la suite, il balise le développement de son concept et se fait accompagner grâce aux ressources et dispositifs d'appui existants : étude de la faisabilité du projet, vérification de l'adéquation « homme/projet », accompagnement du créateur. Cette approche est cohérente et généralement efficace.

Mais en matière d'entrepreneuriat social, ce sont souvent les acteurs des territoires (associations, représentants des collectivités locales, acteurs économiques, services déconcentrés...) qui identifient les besoins, les opportunités de « marchés » ou les services nouveaux à initier. Et le constat dressé par ces acteurs est souvent le même : de tels besoins et opportunités émergent régulièrement, et peuvent constituer le socle d'initiatives socio-économiques ou d'entreprises sociales viables et pérennes. Mais ceux-ci se révèlent souvent des « occasions manquées » et n'aboutissent pas, faute de réponse appropriée et d'acteur dédié à l'étude et à la mise en oeuvre de ces idées.

Le manque d'un acteur dédié

Il manque en effet le plus souvent un maillon essentiel dans la chaîne des acteurs et réseaux concernés par l'accompagnement à la création d'entreprises d'utilité sociale et/ou environnementale : celui de l'appui à l'émergence de projets. Cet acteur serait un premier pas vers la réponse à des besoins encore insatisfaits, ou à des opportunités socio-économiques potentiellement génératrices d'emplois de qualité.

Face à cette situation, l'Avise, centre de ressources national pour l'entrepreneuriat social et le développement de l'économie sociale et solidaire, a décidé d'expérimenter un concept innovant : une « Fabrique à initiatives ». Dédiée à la création d'entreprises sociales, elle s'appuierait sur les ressources existantes (CRESS, Fonds territoriaux de France active, DLA, Réseaux de l'IAE et de l'économie sociale, acteurs de la création d'entreprises, clubs d'entrepreneurs, etc)

« La Fabrique à Initiatives » se veut le maillon manquant pour développer les initiatives de terrain et en faire des projets viables et pérennes, inscrits dans l'économie sociale, et répondant aux besoins recensés sur le territoire.

Ce dispositif innovant fonctionne donc dans le sens inverse du schéma classique de création d'entreprise, et souhaite offrir aux territoires des réponses en adéquation avec leurs besoins.



Une conciergerie d'entreprise

Un exemple d'initiative

Et si les salariés trouvaient sur leur lieu de travail des services de proximité et du quotidien ? C'est l'idée de la conciergerie d'entreprises de Mérignac qui mise en outre sur l'insertion par l'activité économique et le développement durable.



À Mérignac, une conciergerie d'entreprises verte et solidaire a été accompagnée et soutenue par ATIS, dans le cadre du dispositif «la fabrique à initiatives».

La ville de Mérignac est le poumon économique de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB). En 2009, elle lance un audit pour développer des emplois d'insertion sur le territoire. Parmi les projets potentiels : une conciergerie d'entreprises. La ville se rapproche d'Atis, qui anime la Fabrique à initiatives en Aquitaine, pour étudier l'opportunité économique de ce projet. Il n'existe pas de services de proximité sur la zone d'activité. « Il fallait prendre une demi-journée de RTT pour aller récupérer un colis », constate Jérémy Brémaud, directeur d'Atis. À tel point que certaines entreprises des ZA pensent développer un service de conciergerie pour leurs salariés, dans le cadre de la RSE. Il faut donc faire vite avant qu'elles ne se tournent vers des offres du secteur commercial.

Atis étudie les expériences réalisées sur d'autres territoires et préconise l'essaimage de Club Services Lille avec l'aide du Fonds de confiance de France Active.

La ville de Mérignac, le Garie (IAE), Mas (association intermédiaire et futur prestataire), la Direccte, le conseil général de la Gironde et le conseil régional d'Aquitaine participent au comité de pilotage puis de suivi.

Un porteur de projet est approché, qui pense développer une conciergerie dans le futur éco-quartier de Bordeaux sur les mêmes valeurs : développement durable et questions d'insertion. Il faut deux mois et demi de montage du projet pour définir la proposition commerciale, faire le montage juridique, passer des conventions avec les entreprises et obtenir des financements publics. Une entreprise d'insertion est créée en Sarl le 30 décembre 2010. Le démarrage est prévu pour le 1er mars 2011.

Mutualisation

La conciergerie est bien construite dans une logique de mutualisation : les abonnements sont calculés en fonction de la taille de l'entreprise, du nombre de passages ou d'heures de permanence demandés.

Dans les entreprises où aucune permanence n'est assurée, des casiers ont été installés pour que les salariés y déposent et y récupèrent leur commande.

Les concierges sont tous en insertion ; ils prennent et reçoivent les commandes, et jouent le rôle d'intermédiaires avec les prestataires de services. Ces derniers sont en priorité des SIAE : Sinéo pour le lavage des véhicules, des associations intermédiaires pour des services à la personne, etc.

Mais pour pallier le manque d'offres d'entreprises d'insertion, la conciergerie se réserve la possibilité de faire appel à des structures de l'ESS, par exemple une crèche associative pour les gardes d'enfants en urgence.

La logique de développement durable est également très marquée pour répondre à « une vraie demande du porteur de projet ». La conciergerie propose actuellement 54 services qui vont de l'appui administratif aux services du quotidien, en passant par l'entretien du véhicule, la garde d'urgence d'enfant, les paniers bio et la livraison de pain (« le service le plus sollicité »).

